

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Réunion extraordinaire / Extra ordinary meeting Procès-verbal / Minutes

Mardi le 22 septembre 2020

À la session extraordinaire du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 16H55, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Mairesse Madame KIM CARTIER VILLENEUVE; mesdames les Conseillères KATHLEEN GAUTHIER, DESIREE TREMBLAY, VICKY DUBEAU et Messieurs les Conseillers ROBIN ZACHARIAS, IVAN LEBLANC tous formant quorum sous la présidence du Mairesse.

ABSENT: Conseillère CARLEN LAFLEUR (Motivée)

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

116-09-2020

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER ROBIN ZACHARIAS
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

117-09-2020

ATTENDU QUE: la municipalité d'Otter Lake fait beaucoup de travail d'entretien sur nos chemins durant l'hiver et l'été ;

ATTENDU QUE: la municipalité d'Otter Lake nécessite un camion répondant aux besoins de la voirie pour compléter leur travail;

ATTENDU QUE: la municipalité d'Otter Lake a obtenu deux soumission :

Capital Truck Sales: 53,000.00 \$ plus taxe (2006 International 7600, 175,010Kms, tout équipée pour pousser la neige, deuxième charrue inclus)

Sheehan's Truck Centre: 39,950.00 \$ plus taxe (2007 International 7600, 273,573Kms, doit acheter équipement pour pousser la neige a un coût de 22,940.00 \$ plus taxe de Gin-Cor plus coût d'installation)

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER IVAN LEBLANC
ET RÉSOLU À L'UNANIMITE

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Réunion extraordinaire / Extra ordinary meeting Procès-verbal / Minutes

QUE la municipalité d'Otter Lake accepte d'acheter le 2006 International de Capital Truck Sales. Le camion est tout équipé pour faire le déneigement, kilométrage inférieure du 2007 et une deuxième charrue est inclus. Le coût du camion est 53,000 \$ plus taxe. (ANNEXE A)

Adopté

118-09-2020

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE KATHLEEN GAUTHIER
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée à 17H00.

Adopté

KIM CARTIER-VILLENEUVE, Mairesse

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale